

Attention, ce document est un **résumé** du programme de subvention.

L'évaluation de votre dossier de candidature se fera en fonction des détails du programme*.

Veillez impérativement les consulter en débutant votre demande.

Le Décanat de la Recherche ne peut être tenu responsable pour l'omission de consulter les règles des organismes subventionnaires.

Titre du Programme :	Mission Alliance : Recherche sur les gaz à effet de serre anthropique					
Organismes subventionnaires :	CRSNG					
Date de mise à jour	09/08/2022					
Domaines / AXES :	Tous					
Date de soumission LOI :	Interne	12/09	Organisme	15/09	Sélective?	Oui
Date de soumission	Interne	26/10	Organisme	08/11		

Partenaire industriel(s)?	Oui				
Partenaire Académique(s)?	Non				
Nombres Années	Min	3	Max	3	
Montant Subvention	Min	100 000\$ / ans	Max	500 000\$ / ans	
Ratio de Financement	100%				
Condition d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Chercheur universitaire canadien qui est admissible à recevoir des fonds du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). - Découverte non obligatoire, mais recommandé. 				
Critère ÉDI?	Oui		Critère ACS+?	Non	

Objectifs du programme

Les subventions Missions d'Alliance visent à offrir un soutien aux activités de recherche qui :

- favoriseront la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs du milieu universitaire, les scientifiques de l'administration fédérale et du secteur privé et les décideurs afin d'enrichir l'information scientifique disponible pour appuyer le gouvernement dans la prise de décisions en vue de l'atteinte de l'objectif de zéro émission de GES;
- permettront de renforcer la capacité en science du climat du système terrestre, en surveillance et modélisation atmosphériques et en analyse socioéconomique; le but est d'approfondir les connaissances sur les émissions de GES anthropiques à l'échelle régionale et nationale ou par secteur, à l'appui de mesures ambitieuses de réduction des GES ainsi que d'une meilleure compréhension de l'évolution des émissions de GES;
- feront progresser les connaissances et les outils canadiens afin d'orienter les processus décisionnels en vue de ramener à zéro les émissions de GES d'ici 2050 à travers l'étude des émissions de GES anthropiques et de leur évolution.

Documents requis

LOI :

- Résumé (21 lignes sur la version imprimée.)
- F100A + CVC

Demande principale

- F101
 - Proposition : 10 pages avec gabarit CRSNG Alliance (aucune modification)
 - Justification du Budget
 - Justification Contribution
- F100A + CVC
- Document partenaire: à remplir via courriel invitation du CRSNG
- Formulaire d'évaluation des risques associé aux lignes directrices en matière de sécurité nationale pour les partenariats de recherche, dans le cas où il y a une entreprise privé participante au projet.

Procédure de soumission

Soumission via le portail du CRSNG

https://www.nserc-crsng.gc.ca/onlineservices-servicesenligne/index_fra.asp

Dans le cas où la LOI n'est pas complète ou qu'elle ne respecte pas les exigences et les objectifs du programme de subventions Alliance, les équipes seront informées qu'elles ne peuvent pas présenter une demande.

Autres / Points Importants

Il y a trois sections ÉDI qui doivent être impérativement remplies.

- Proposition : ÉDI lié à la conception de la recherche
- Équipe : ÉDI lié à la composition de l'équipe de recherche (hors PHQ)
- PHQ : ÉDI lié au recrutement, encadrement et formation des PHQ

Le gabarit du CRSNG doit être impérativement respecté!

Aucun changement ne pourra être apporté à la composition de l'équipe de recherche universitaire une fois que le CRSNG aura examiné et approuvé la lettre d'intention.

*Liens / Personne contact

[Page du programme](#)

[Instructions relatives à la présentation des demandes](#)

Gabarit ([FR](#),[EN](#))

[Formulaire d'évaluation pour les partenaires](#)

[Guide de l'UQ](#)